



Lieu  
d'Accueil  
Enfants-Parents

## Charte d'Accueil

---

Implanté au centre du territoire à Remoulins, « Le P'tit Lape » s'installe dans les locaux du Relais Assistants Maternel (RAM) une demi-journée par semaine, le mercredi entre 9h et 12h en dehors des vacances scolaires.

L'enfant accueilli est accompagné par au moins l'un de ses parents, de ses grands-parents ou de tout autre adulte ayant un lien de parenté avec lui. Les futurs parents sont également les bienvenus.

L'enfant et l'adulte qui l'accompagne sont des habitants du territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

« Le P'tit Lape » est un espace convivial de rencontres, d'échanges, de paroles pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans.

Il favorise l'éveil et l'autonomie de l'enfant par le jeu et des moments de partage. Gratuit et ouvert à toutes les familles qui souhaitent y participer.

Anonyme, l'identité des participants n'est pas demandée. Cet accueil se fait dans le respect des personnes et des cultures familiales.

Confidentiel, les accueillants et les participants s'engagent à ne pas divulguer le contenu des échanges.

# Règlement intérieur

---

Le « P'tit Lape » est ouvert au public le mercredi de 9h à 12h, hors vacances scolaires. c'est un lieu réservé à l'accueil de l'enfant de 0 à 6 ans accompagné d'un adulte ayant un lien de parenté. Il est également ouvert aux futurs parents.

Le LAPE est ouvert aux enfants et aux adultes accompagnants qui habitent sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Il peut accueillir 10 enfants simultanément. Afin de favoriser un accueil de qualité, un roulement peut être mis en place.

L'accès est libre, anonyme et gratuit. Seront demandés le prénom et l'âge de l'enfant ainsi que la commune de résidence et le lien de parenté de l'accompagnant.

Les enfants restent sous la responsabilité et le regard des adultes qui les accompagnent.

Les enfants peuvent être amenés à jouer avec d'autres adultes que leurs parents : s'ils se mettent en danger ou ne respectent pas une règle de vie, un jeu, le lieu, l'adulte référent ou les accueillantes se doivent d'intervenir.

Chaque participant s'engage à respecter la discrétion et la confidentialité correspondant au lieu.

Pour le confort de tous et l'hygiène des locaux, aucune collation ne peut être apportée de l'extérieur

Pour le respect de tous, les téléphones portables sont éteints. La prise de photos est soumise à l'autorisation des participants.

Tout le matériel pédagogique est fourni mais ne peut pas être emprunté.

Dans un esprit de convivialité et de respect des autres utilisateurs, chacun aidera au rangement des jeux.

